

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 55/1964 (1964)

Artikel: Une expérience neuchâteloise : le cours spécial pour la formation d'instituteurs et d'institutrices

Autor: Pauli, Laurent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une expérience neuchâteloise: le cours spécial pour la formation d'instituteurs et d'institutrices

INTRODUCTION

La pénurie de maîtres qui sévit depuis une dizaine d'années dans notre pays semble avoir pris les autorités au dépourvu. Faute de prévisions à longue échéance fondées sur des statistiques précises, on n'a pas pu estimer les besoins en maîtres de tous les degrés et décider, avec une avance suffisante sur l'évolution, des mesures adéquates. Celui qui se bat avec ces problèmes depuis 1954 ne peut manquer d'être frappé par le manque d'imagination et d'audace dans la recherche des solutions à ce péril qui met en question la qualité de l'enseignement, ce qui signifie l'avenir de nombreuses volées d'élèves. Abréger la durée des études à l'Ecole normale ou recourir aux services d'étudiants ne résout rien: les élèves des Ecoles normales libérés prématurément ne compensent que rarement par un effort personnel les lacunes de leur formation; les étudiants appelés à remplacer après trois ou quatre semestres d'université ne parviennent que très difficilement à mener de front leurs études et leur enseignement. Des remplacements de longue durée dans des classes primaires ou secondaires peuvent être pour quelques-uns un stimulant. Toutefois notre expérience nous a montré que, le plus souvent, c'est un oreiller de paresse: beaucoup de jeunes découvrent que tenir une classe n'est pas chose si difficile; si l'on a quelque sens de la discipline, ne suffit-il pas de recourir à ses vieux cahiers d'élève pour se tirer d'affaire? Par suite du manque de contrôle réel — inspecteurs et directeurs sont surchargés — les lacunes d'un tel système n'apparaissent pas; apparemment tout va bien et celui qui s'inquiète n'est qu'un détestable pessimiste. Et pourtant, année après année, des élèves normalement doués échouent à l'école secondaire ou au gymnase tout simplement parce que la préparation de base est insuffisante. Dans une période de crise où, dans tous les domaines, nous ne pouvons satisfaire aux besoins de la relève, on gaspille ainsi

chaque année des forces valables. De plus, le fait qu'on entre dans l'enseignement de façon si aisée éloigne de nos écoles des candidats sérieux qui jugent de notre profession à travers les expériences des jeunes remplaçants qu'ils ont subis.

Dans le canton de Neuchâtel, le recours aux étudiants de l'Ecole normale ou de l'Université n'a pas suffi à combler les vides, si bien qu'on a confié des postes à des adultes sans préparation valable. Chose curieuse, les organisations syndicales d'enseignants, si sensibles à tout ce qui touche le statut de la profession, n'ont pas réagi. Et pourtant une telle mesure rend impossible toute sélection à l'Ecole normale ou lors des nominations dans l'enseignement secondaire; sans compter que le temps passe et qu'il sera de plus en plus difficile de déloger ces surnuméraires qu'on a tolérés depuis deux, trois, voire dix ans.

Face à cette situation, on peut se demander pourquoi l'on n'a pas songé plus tôt à l'organisation de cours spéciaux. Puisque la filière normale ne livrait plus un contingent suffisant de maîtres, ne fallait-il pas tenter de puiser dans la masse de ceux qui, pour de multiples raisons, ne s'y étaient pas engagés? En 1947, l'Angleterre mettait sur pied des cours accélérés, cours de douze à dix-huit mois dans des internats créés spécialement dans d'anciens baraquements militaires (Emergency training colleges). Il a fallu attendre 1955 pour voir s'organiser, dans le canton de Berne, les premiers cours spéciaux; Zurich a suivi en 1959, Neuchâtel en 1962. En Suisse, les enseignants et, dans une certaine mesure, les autorités ont montré, à l'égard de ces cours, une réticence d'autant plus incompréhensible que les mesures provisoires énumérées plus haut ne suscitaient guère d'inquiétude. Pourquoi cette attitude réservée? Est-ce la crainte de ne pouvoir procéder à une sélection sérieuse? Ou celle d'une préparation superficielle? Ou encore l'incapacité de sortir des chemins battus? Ne signifie-t-elle pas aussi qu'on doute de la valeur formative des professions manuelles ou commerciales? Il est pourtant évident que nos systèmes scolaires rigides — un élève qui a deux ou trois ans de retard ne parvient que très rarement à se maintenir dans une filière normale — et l'absence, il y a dix ou quinze ans, de bourses suffisantes et de méthodes d'orientation efficaces n'ont pas permis à de nombreux adolescents d'envisager des études. N'est-il pas normal, dès lors, que l'annonce d'un cours spécial rencontre quelque succès, c'est-à-dire suscite un nombre de candidats tel qu'une sélection valable soit possible?

ORGANISATION

Au printemps 1961, le chef du Département de l'instruction publique nous chargeait d'établir un rapport sur l'organisation d'un cours spécial, puis, en automne, d'élaborer un projet de loi, un

règlement et un programme. La loi a été adoptée par le Grand Conseil le 20 février 1962, le Conseil d'Etat a approuvé, les 13 et 24 avril, le règlement et le programme. Le rapport du D.I.P. (année 1962) contient une dizaine de pages consacrées à l'organisation du premier cours: il est possible de se le procurer, ainsi que les documents mentionnés ci-dessus, auprès du dit Département. Il nous paraît plus intéressant, dans le cadre de cet article, d'analyser et de préciser les réflexions et les expériences qui nous ont guidé dans la mise sur pied du cours. Comme base de travail, nous disposons des documents mis à notre disposition par les cantons de Berne et de Zurich, ainsi que des notes et impressions recueillies en Angleterre en 1948, lors de la visite de plusieurs «écoles accélérées».

Les questions suivantes ont retenu particulièrement notre attention:

- a) cours à plein temps
- b) sélection
- c) formation culturelle
- d) formation professionnelle
- e) examens.

a) Cours à plein temps

Est-il possible de préparer des candidats par quelques heures de cours données en marge de leur activité professionnelle? Nos expériences personnelles — à plusieurs reprises nous avons admis au gymnase des adultes qui exerçaient une profession —, les rapports sur les cours bernois ou zuricois nous ont convaincu de la nécessité de libérer les intéressés de tout souci professionnel ou ménager afin de leur permettre de suivre, pendant deux ans, environ trente heures de cours par semaine et d'avoir le temps de fournir un effort personnel intense. Ce qui signifie que l'Etat devait accorder des subsides suffisants pour leur assurer — à eux et à leur famille — une existence décente, ou pour libérer autant que possible les femmes mariées des soucis de la tenue du ménage.

Le Grand Conseil, puis le peuple neuchâtelois ont approuvé les crédits nécessaires avec générosité, si bien qu'aujourd'hui, à la fin du premier cours, nous pouvons affirmer que tous les problèmes matériels ont été résolus pour chaque étudiant de manière très satisfaisante: nous avons pris soin d'examiner attentivement chaque cas non seulement au début du cours, mais chaque fois qu'il a fallu réajuster les subsides pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie et des situations personnelles. Nous tenons à souligner ici que les organes compétents du D.I.P. ont toujours fait preuve à cet égard d'une très large compréhension.

b) Sélection

Dans le monde contemporain, le maître d'école — à tous les degrés — est un personnage curieux. De six à vingt ou vingt-quatre ans, il a été élève et il a découvert la vie à travers l'école et la soumission à un cadre scolaire; puis, ses études à peine terminées, il retourne à l'école, en passant du banc de l'élève au pupitre. Et il continue à envisager l'existence dans le cadre de l'école; seul le point de vue a changé. Il en résulte souvent une certaine étroitesse de jugement: on ne croit pas à la valeur d'une formation qui n'est pas scolaire, on dit d'un élève qu'il est intelligent parce qu'il est bien adapté au milieu et aux exigences scolaires. Dans cette perspective, un cours spécial ne peut être qu'un échec. Autant y renoncer si l'on n'admet pas que l'exercice d'une profession durant une période de dix ans au moins donne une formation non scolaire certes, mais tout aussi valable. Il est évident que la qualité de cette « éducation » d'un individu par la vie et la profession va dépendre de sa capacité d'adaptation et de sa curiosité d'esprit. De cette remarque découle un mode de sélection: 1^o exiger un certificat fédéral de capacité professionnelle complété par quelques années d'exercice de la profession; 2^o prévoir une épreuve psychotechnique capable non seulement de déterminer le niveau intellectuel, mais aussi de découvrir les intérêts des candidats, leur capacité d'accommodation, leur mobilité d'esprit, leur imagination. L'épreuve collective de quatre heures réalisée par M. Jean-Blaise Dupont, professeur de psychologie à l'Ecole normale, complétée par des entretiens individuels ou par groupes, a pleinement atteint le but fixé. L'évolution des vingt-six candidats admis au cours a prouvé l'efficacité de la méthode: en aucun cas il n'y a eu désaccord entre les prévisions du psychologue et les réactions des candidats. Remarquons qu'il est possible que, parmi les personnes éliminées, certaines auraient obtenu des résultats satisfaisants: c'est le risque lié à toute sélection.

Restaient à analyser les connaissances des candidats: c'était là le but du cours préparatoire d'orientation et de sélection. Nous reproduisons ici le texte officiel du programme.

Durée. — Le cours est donné pendant 8 semaines, à raison de 9 heures par semaine, du 30 avril au 23 juin 1962. Les 9 heures sont réparties de la manière suivante: lundi soir, 2 heures et demie; mercredi soir, 2 heures et demie; samedi matin ou samedi après-midi, 4 heures.

Programme. — Revision rapide des questions fondamentales des programmes de français et d'arithmétique du degré supérieur de l'école primaire, plus particulièrement de 7^e année primaire. Des 9 heures hebdomadaires, 5 sont consacrées au français, 4 à l'arithmétique.

Répartition des heures et de la matière. — Le cours comprend trois périodes successives, aussi bien pour le français que pour l'arithmétique:

FRANÇAIS

- 1^{re} période, 12 heures: Orthographe et grammaire.
 2^e période, 12 heures: Orthographe, grammaire et élocution.
 3^e période, 16 heures: Rédaction et vocabulaire.

ARITHMÉTIQUE

- 1^{re} période, 10 heures: Revision des quatre opérations et du calcul des fractions.
 2^e période, 10 heures: Système métrique, surfaces et volumes.
 3^e période, 12 heures: Problèmes d'arithmétique du niveau de la 7^e année primaire.

Chaque période s'achevait, tant en français qu'en arithmétique, par des épreuves de deux heures qui cherchaient à établir d'une part le niveau des connaissances, d'autre part la rapidité de réaction et la capacité de s'adapter à des situations imprévues ou à une présentation inhabituelle des questions. Les résultats ont été appréciés avec sévérité: nous avons considéré comme insuffisants les travaux comportant plus de 12 % de réponses fausses.

c) Formation culturelle

Un instituteur, quel qu'il soit, reçoit une formation plus ou moins approfondie dans un nombre très élevé de disciplines: à côté des branches figurant au programme fédéral de maturité, il suit des cours de musique vocale et instrumentale, de dessin, de travaux manuels, d'écriture, de gymnastique, etc. Quinze ans de direction de l'Ecole normale nous ont rendu sceptique quant à l'efficacité, dans la majorité des cas, d'une formation aussi multilatérale, partant trop souvent superficielle.

Ce qui est vrai pour des études régulières l'est d'autant plus pour un cours spécial, et nous avons délibérément opéré un choix. Voici l'horaire et le programme adoptés, qui tiennent compte de l'activité essentielle d'un instituteur.

*Cours d'une année (1.IX.62-15.IX.63)***a) FRANÇAIS I. — 5 heures.**

Orthographe: Cours systématique avec exercices d'application.

Grammaire: a) Revision systématique; b) les fautes courantes.

Exercices de style et de rédaction.

Compte rendu rédigé sur-le-champ à la suite d'une lecture, d'une causerie, d'un exposé.

Procès-verbal d'une séance de discussion, rapport, lettre.

Exercices de composition, portrait, description, narration, éventuellement quelques essais de dissertation.

Exercices écrits et oraux d'interprétation de textes et de compositions littéraires.

b) FRANÇAIS II (littérature). — 4 heures.

XVII^e siècle: Introduction à l'esprit du siècle et à la doctrine classique — Corneille — La Fontaine — Molière — Pascal — Racine.

XVIII^e siècle: Introduction et vue d'ensemble du siècle — Voltaire — Diderot — Rousseau.

XIX^e siècle: Introduction au romantisme — Stendhal — Balzac — V. Hugo — Vigny — Baudelaire — Flaubert.

XX^e siècle: Quelques auteurs modernes.

c) MATHÉMATIQUES. — 6 heures.

Structures algébriques: Nombres naturels, entiers, rationnels, réels.

Géométrie élémentaire: Triangles. Quadrilatères. Polygones réguliers. Cercle. Isométrie.

Polyèdres simples: tétraèdre, cube, prisme, pyramide, etc.

Géométrie vectorielle: Vecteurs. Additions des vecteurs. Multiplication d'un vecteur par un nombre. Géométrie affine plane.

Proportionnalité et graphes: Etude de la fonction linéaire. Applications classiques: problèmes de mouvements, %, rapports, proportions, etc. Quelques fonctions simples.

Mesures: Notion de nombre réel. Mesure des longueurs, des surfaces, des volumes. Volume du prisme, de la pyramide, du cylindre, du cône, de la sphère.

Divisibilité. Congruences. Caractères de divisibilité.

Numération à base $n \neq 10$.

Méthodes de calculs: usage des tables, règles à calcul.

d) SCIENCES NATURELLES. — 4 heures.

Etude de la cellule et notions d'embryologie.

Travaux pratiques de cytologie.

Rappels d'anatomie et problèmes de physiologie.

Travaux pratiques d'histologie humaine.

Etude de la flore et classification végétale.

Détermination de plantes. Constitution d'un herbier.

Travaux pratiques d'histologie végétale.

Etude de la faune locale et du plancton.

Dissection et observations microscopiques.

Constitution d'un aquarium.

e) CHIMIE ET PHYSIQUE. — 5 heures.

La matière à première vue (trois états, température, chaleur).

Atomes et molécules.

Eléments de chimie générale (nomenclature, réaction, etc.).

Eléments de chimie organique et de chimie descriptive (O_2 , H_2 , H_2O , acides, métaux).

Mécanique (vitesse, accélération, force, masse, moment, énergie, puissance).

Optique: Réflexion, réfraction, instruments.

Acoustique.

Électricité (charge, champ, tension, courant, champ magnétique, induction, électronique).

Notions de physique nucléaire.

f) HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE — 4 heures.

L'histoire suisse des origines à nos jours constituera l'armature du programme. Les principaux événements seront situés dans le contexte de l'histoire européenne, ce qui permettra d'élargir l'horizon et de traiter de quelques aspects de l'histoire générale.

On accordera une place importante à l'histoire de la fin du XIX^e siècle à nos jours. L'étude de cette période servira tout naturellement d'introduction à l'éducation civique.

g) GÉOGRAPHIE. — 4 heures.

Chapitres choisis de géographie générale, physique et humaine: géomorphologie, climatologie, géographie de la population, de la circulation, géographie économique.

Acquisition des méthodes et des techniques: Lecture de carte, établissement d'un croquis, interprétation de photographies aériennes, localisation, observation et description d'un fait géographique, etc.

Travaux pratiques: Exercices en liaison avec la matière du cours.

Géographie de la Suisse et du canton de Neuchâtel.

Chapitres choisis de géographie et de géologie régionales.

Etude des principes, méthodes et procédés de l'enseignement de la géographie.

Pour tenir compte des différences de préparation et aussi pour augmenter le nombre des exercices et susciter un travail personnel, nous avons dédoublé deux heures en français I, français II et mathématiques, une heure en histoire et géographie. Les travaux pratiques de sciences ne comportaient également qu'une demi-classe.

Signalons la structure moderne du programme de mathématiques qui a permis aux candidats de se familiariser avec les notions d'ensembles, de groupes et d'espaces vectoriels. A l'aide de cette préparation, les futurs maîtres sont parfaitement capables de participer efficacement à la modernisation des programmes de mathématiques élémentaires.

d) Formation professionnelle

Nous l'avons adaptée aussi bien que possible à la formation classique, comme le montre le plan ci-dessous.

Octobre-décembre 1963

Psychologie	4 heures par semaine
Pédagogie et organisation scolaire	4 heures par semaine
Méthodologie du français	4 heures par semaine
Méthodologie de l'arithmétique	4 heures par semaine
Méthodologie de l'histoire	3 heures par semaine
Méthodologie de la géographie	2 heures par semaine
Méthodologie de la musique	2 heures par semaine
Méthodologie du dessin	2 heures par semaine
Méthodologie de la gymnastique	1 heure par semaine
Méthodologie de la lecture et de l'écriture au degré inférieur	<u>2 heures par semaine</u>
Méthodologie de l'allemand (facultatif)	28 heures par semaine 2 heures par semaine

Janvier-fin mars 1964

Psychologie	2 heures par semaine
Pédagogie	2 heures par semaine
Méthodologie du français	2 heures par semaine
Méthodologie de l'arithmétique	<u>2 heures par semaine</u>
Stages dans les classes primaires	8 heures par semaine ou 2 demi-journées 7 demi-journées
	Total par semaine 9 demi-journées

e) Examens*1. Au terme de la première partie du cours (septembre 1963)**Examens écrits*

Français I (grammaire, orthographe, rédaction)	4 heures
Français II (littérature, explication de textes)	4 heures
Mathématiques	4 heures
Histoire et instruction civique	2 heures
Géographie	2 heures

Examens pratiques

Sciences naturelles	2 heures
Chimie	2 heures
Physique	2 heures

Les travaux ont été appréciés par des professeurs du Gymnase cantonal de Neuchâtel et des inspecteurs d'école. Pour réussir, il fallait obtenir la note 4 en français I, français II et mathématiques, et un total de 20 points dans les cinq autres disciplines (selon l'échelle de 0 à 6).

2. *Au terme de la seconde partie du cours (mars 1964)**Examens écrits*

Psychologie	4 heures
Pédagogie	4 heures
Méthodologie du français	2 heures
Méthodologie de l'arithmétique	2 heures

Examens oraux

Psychologie	$\frac{1}{4}$ heure
Pédagogie	$\frac{1}{4}$ heure

Examen professionnel (juin 1964)

Aptitude professionnelle	$\frac{1}{2}$ journée
--------------------------	-----------------------

La note 4 était exigée pour chacune de ces épreuves.

CONCLUSION

Des 199 candidats inscrits en mars 1962, 87 ont été admis au cours préparatoire¹, 26 ont subi avec succès les épreuves de sélection et accepté de suivre le cours après avoir pris connaissance des plans d'études et d'examens. En novembre 1962, nous avons orienté un candidat doué vers la section pédagogique du Gymnase cantonal de Neuchâtel; en juillet 1963, il obtenait brillamment son baccalauréat pédagogique avec option scientifique et il suit depuis un an les cours de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel où il prépare une licence en mathématiques. En octobre 1963, nous avons admis en section latin-grec du Gymnase un autre candidat qui a obtenu, en juillet 1964, son baccalauréat ès lettres avec de très bons résultats en latin et en grec: il a l'intention d'entreprendre dès cet automne des études de lettres classiques à l'Université de Neuchâtel². Dès avril 1964, 21 candidats se trouvent à la tête d'une classe; les trois derniers, retardés par un échec aux examens de septembre 1963, entreront en fonction à fin août 1964.

Si nous manquons de recul pour apprécier l'activité professionnelle des intéressés, nous pouvons en revanche faire quelques remarques sur le déroulement du cours lui-même.

Ce qui frappe d'abord, c'est la qualité du travail de ces adultes, leur attention soutenue: les leçons étaient pour les maîtres plus absorbantes, plus fatigantes que celles du niveau gymnasial. Seuls

¹ En outre, six porteurs de baccalauréat ont été dispensés du cours préparatoire et de la formation culturelle.

² Ces deux cas nous montrent qu'il serait possible, grâce à une prospection intelligente, de récupérer par cette voie-là des maîtres secondaires.

les moments où l'enseignement prenait un caractère verbal, en particulier les discours sur la manière d'enseigner telle ou telle discipline, ont suscité de vives réactions, hélas justifiées. Les remarques que nous avons faites plus haut sur la valeur formative de la profession se sont révélées exactes dans la majorité des cas: un travail plus systématique, un esprit d'entraide et d'équipe, des questions pertinentes. Inutile de perdre du temps à enrober les sujets traités dans de belles paroles; il fallait attaquer d'emblée les noix les plus dures, sans dérobade.

La sélection sur le plan intellectuel s'est révélée bonne, sauf dans un domaine: les candidats qui avaient lu peu de textes littéraires ont rencontré beaucoup de difficultés dans les explications de textes. Si le cours a permis de combler maintes lacunes, nous avons dû accorder des délais supplémentaires pour donner à quelques étudiants le temps de lire davantage et de s'entraîner à expliquer des textes d'auteurs du programme.

Au moment où le canton de Neuchâtel transforme les quatre dernières années de la scolarité primaire en classes préprofessionnelles, nous sommes convaincu que plusieurs élèves du cours spécial deviendront d'excellents animateurs de ces nouvelles classes.

Un deuxième cours a commencé au printemps 1964. L'expérience pourra-t-elle être reprise une troisième fois? Nous sommes sceptique: il nous paraît, en analysant les inscriptions à ce deuxième cours, que les réserves sont momentanément épuisées. Même si nous devons en rester là, l'essai valait la peine d'être tenté: n'avons-nous pas mis par ce moyen à disposition du canton autant de maîtres qu'il en est sorti de l'Ecole normale en 1952 et 1953?

Laurent PAULI